

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association STEREDENN VOR
du 20 Janvier 2024

L'assemblée générale se tient dans les locaux du Centre Culturel Saint Pierre à Trescalan – La Turballe.

La séance est ouverte à 18 :00 sous la présidence d'Alain LELOUP. Francis BRUCELLE assure le secrétariat de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- rapport moral et d'activités 2023 du Président
- rapport financier 2023 et prévisionnel 2024 du Trésorier
- rapport prévisionnel d'activités 2024 du Secrétaire
- fixation du montant des cotisations 2024
- renouvellement du Conseil d'Administration
- questions diverses

35 Présents, 14 pouvoirs fournis

Cf. liste des présents annexée au présent PV

1/ RAPPORT DU PRESIDENT

Le président accueille l'ensemble des membres présents.

Il fait ensuite lecture du rapport moral et d'activités joint (en PJ).

Le vice-président décrit l'activité musicale de l'association (en PJ) comme notre deuxième pilier parallèlement à l'activité nautique. Il évoque l'évolution du groupe de musique sur les dernières années avec la capacité à élargir le répertoire grâce à l'apport de nouveaux chanteurs et musiciens. Ceci nous permet d'intervenir dans de nombreux contextes et surtout constitue une base de cohésion importante de notre association

Rapport adopté à l'unanimité.

2/ RAPPORT FINANCIER :

Le trésorier adjoint a repris le suivi de la gestion financière de l'association en cours d'année suite à une indisponibilité du trésorier.

Le trésorier adjoint fait le rapport financier de l'année écoulée, joint au présent PV (PJs dans la présentation) qui se compose : du compte de résultat, du bilan comptable, du budget prévisionnel.

Le rapport est adopté à l'unanimité avec quitus donné au trésorier adjoint.

3/ PRESENTATION de l'ACTIVITE 2024

Le secrétaire présente le prévisionnel 2024 avec une augmentation importante à venir des activités nautiques.

4/ MONTANT DES COTISATIONS

Il est proposé que le montant des cotisations pour chaque membre soit de 20 Euros.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5/ RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil actuel est composé de : Alain LELOUP, Alain LORIEUX, Yannick VALLEE, Henri LECADRE, Patrick CHANOINE, Armel DAUBE, Francis BRUCELLE, Jean Michel LECLERE, Yann JONCOUR, Gilles MARTIN, Emmanuel ROY, Yves LEBEAUPIN, Dominique GOELLO

- Membres sortants : Dominique GOELLO (disponibilité restreinte)
- Proposition de six membres entrants : Vincent BUSTAMENTE, Pierre Yves MAHE, Jacques PITHOIS, Thierry GUENEZAN, Claude HUCHET, Lydia LUBERT

Vote de la résolution : les membres proposés sont élus au Conseil d'administration à l'unanimité (nombre prévu de 18 membres maximum atteint)

Le nouveau CA se réunira le 31 Janvier (salle au CC Saint Pierre) afin entre autres d'élire le bureau pour l'année 2024.

6/ QUESTIONS et REMARQUES DIVERSES :

- Révision des statuts : travail à effectuer par le CA
- Participation aux commissions : mail à renvoyer aux membres
- Suggestion d'une sortie à HOEDIC, patrie d'origine du STEREDENN VOR

Monsieur le maire de LA TURBALLE remercie l'association pour son action. Il souligne particulièrement la capacité à avoir mené à bien le projet de restitution du STEREDENN VOR et la gestion financière du projet et félicite le trésorier adjoint pour la clarté de la présentation du rapport financier.

Le président remercie monsieur le maire et la municipalité pour son soutien.

L'assemblée générale est clôturée à 20H00 et est suivie de la galette des rois

Le Président
Alain LELOUP



Le secrétaire
Francis BRUCELLE



